



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 49052

Texte de la question

M. Richard Dell'Agnola appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la mission des ambulances en matière d'urgence pré-hospitalière. Cette branche professionnelle, jeune, dynamique et formée, représente plus de 48 000 salariés, selon un maillage du territoire particulièrement précis, pour des délais d'interventions courts. Elle semble être remise en cause. En effet, à la suite du discours présidentiel du 29 septembre 2007, un comité s'est constitué pour construire un référentiel commun en vue d'une meilleure articulation et d'une plus grande maîtrise des coûts. Cependant ce référentiel semble conduire à une marginalisation de l'intervention des ambulanciers et à accroître le coût des interventions. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement quant au rôle des ambulances en matière de réponse à l'urgence.

Données clés

Auteur : [M. Richard Dell'Agnola](#)

Circonscription : Val-de-Marne (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49052

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 mai 2009, page 4497

Question retirée le : 16 mars 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)